

Lyon, le 20 janvier 2016

L'inspecteur d'académie –
Directeur académique des services de l'Education
Nationale du Rhône

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les conseillers
pédagogiques en charge de l'EPS

S/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Division de l'élève
et de la scolarité

Bureau DIVE 1
Sécurité routière

affaire suivie par :
A. PICCILLO

téléphone :
04 72 80 67 69
télécopie :
04 72 80 67 65
courriel :
ce.ia69-dive1@ac-lyon.fr

21, rue Jaboulay
69309 Lyon cedex 07

Objet : Semaine nationale du vélo à l'école et au collège 2016

La **Semaine nationale du vélo à l'école et au collège** est organisée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du Plan national d'action « Mobilités actives », porté par le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, et avec la participation du ministère de l'intérieur.

Fort de la participation des écoles et collèges à l'évènement 2015, la Semaine nationale est reconduite pour la quatrième année dans la semaine du 30 mai au 3 juin 2016.

Le continuum d'éducation à la route comporte des temps de validation (APER, ASSR1 et ASSR2). Il s'étoffe nécessairement d'actions de sensibilisation et d'éducation. Ces actions sont la plupart du temps d'une richesse pédagogique qui dépasse le cadre strict de la sécurité routière et participent d'un projet pédagogique plus large touchant aux domaines de l'éducation à la santé et à la sécurité, à l'environnement et au développement durable. La Semaine du vélo à l'école (**du 30 mai au 3 juin 2016**) constitue un temps fort au cours duquel les écoles et les établissements pourront programmer et valoriser des actions relatives à ces thématiques.

Cette Semaine nationale bénéficie d'un soutien partenarial important et constant qui permettra d'aider localement à la mise en œuvre et à l'accompagnement des actions définies et conduites par les enseignants. Le site Web dédié à la Semaine nationale du vélo à l'école et au collège est d'ores et déjà opérationnel et accessible à l'adresse suivante :

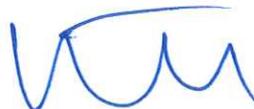
<http://eduscol.education.fr/semaine-du-velo/>

Ce site dédié regroupe toutes les informations et tous les outils participatifs nécessaires. Les enseignants peuvent y trouver les modalités d'organisation, s'informer sur les aspects réglementaires et pédagogiques, inscrire leurs classes, se renseigner sur les partenariats existants.

Les référents éducation à la route des collèges et les conseillers pédagogiques en charge de l'éducation physique et sportive dans les écoles pourront être utilement sollicités pour le suivi local de l'opération.

De nombreuses actions d'éducation à la route sont développées chaque année dans les écoles et les établissements. Aussi, je crois utile d'attirer votre attention sur la possibilité de valoriser ces actions par leur inscription dans le cadre de la Semaine nationale du vélo à l'école et au collège.

L'inspecteur académique –
Directeur académique des services de
l'éducation nationale



Philippe COUTURAUD